



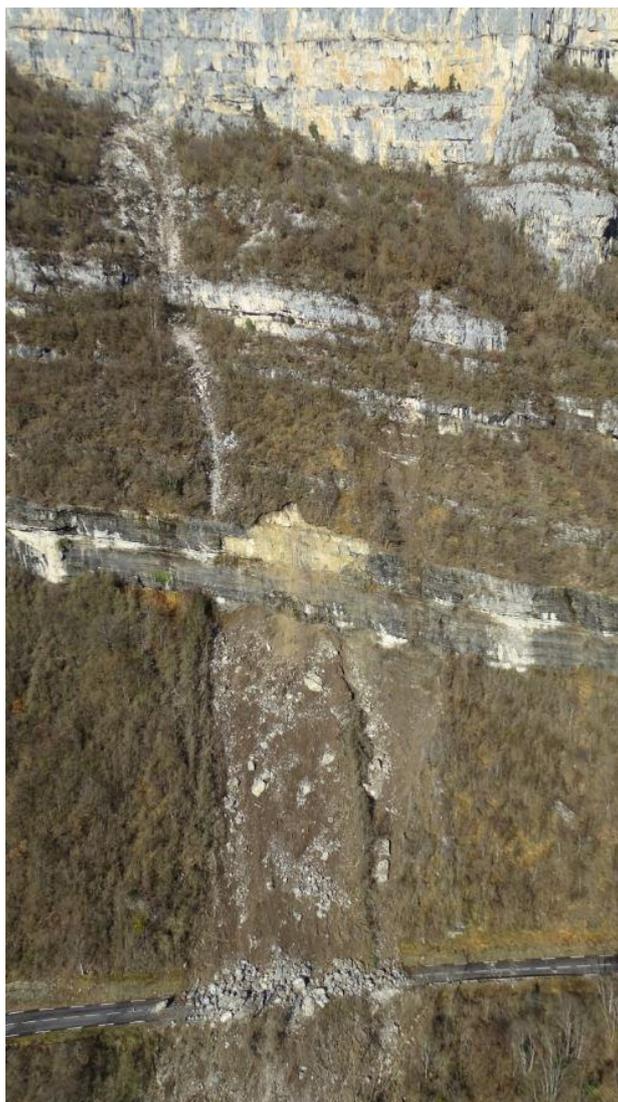
www.isere.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Choranche, le 22 décembre 2017

**RD 531 – GORGES DE LA BOURNE
LE DEPARTEMENT PREVOIT UNE REOUVERTURE POUR DEBUT FEVRIER**

En ce début de semaine, les géologues ont pu repérer la zone d'éboulement et établir leur diagnostic. Il est ainsi prévu de réaliser une purge sur la zone de départ, d'éliminer certains bloc et de mettre en place un écran de protection. Ces travaux devraient prendre plusieurs semaines et conduire à une réouverture de la route début février, si les conditions météo sont favorables.





www.isere.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Après le diagnostic, le chantier

Après les premiers travaux engagés depuis la semaine dernière, les géologues ont pu conduire cette semaine le diagnostic en falaise et proposer les travaux à engager pour sécuriser le secteur.

Ainsi, devront être réalisés :

- Des purges au niveau de la cicatrice
- L'élimination des plus gros blocs sur le versant
- La pose d'un écran d'une soixantaine de mètres de long en pied de falaise, environ 10 m au-dessus de la route
- Un travail de dégagement et de rénovation de la route dont l'état de dégradation est à estimer

Vers une réouverture pour début février

Ce sont des travaux importants et longs qui doivent être menés.

Tout le chantier est soumis aux conditions météo qui peuvent se dégrader rapidement dans ce secteur.

Si les conditions restent bonnes, il sera possible de rouvrir la route début février.

Pour Bernard Perazio, vice-président du Département en charge de la voirie, « *nous allons tout faire pour rouvrir la route le plus vite possible. Nous avons déjà pris les devants pour ne pas perdre de temps en cette période de fêtes, au niveau de l'approvisionnement des équipements. C'est un chantier difficile, en plein hiver. Nous ne voulons faire courir aucun risque aux intervenants sur le chantier* »

Un trajet de déviation relativement rapide pour les VL

Déviation d'une quinzaine de minutes pour les tous les véhicules de hauteur inférieure à 3,50 m :

- par les RD 518 (route des Grands Goulets dans le département de la Drôme) et RD 103 jusqu'au carrefour RD 103 / RD 531 au pont de la Goule Noire (limite Drôme - Isère), via les Grands Goulets et St-Jullien-en-Vercors (Drôme), dans les 2 sens de circulation.

Déviation pour les tous les véhicules de hauteur supérieure à 3,50 m (quel que soit leur tonnage) : par les RD 1532 et RD 518, via Sassenage, Izeron, St-Romans et Pont-en-Royans.

L'accès aux grottes de Choranche est assuré depuis Pont-en-Royans